

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 12 (1904)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Le château de Gruyères et ses peintures murales  
**Autor:** Reichlen, Fr.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-13320>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

siècle, les conciles recommandent de placer les cloîtres auprès des évêchés, c'est évidemment qu'on n'observait pas alors cette règle <sup>1</sup>.

\* \* \*

Concluons. Si nous ne nous sommes pas trompés, cette étude aura grandi la figure du premier évêque de Lausanne, en montrant que saint Maire fut un semeur d'églises et un éducateur de prêtres, et qu'ainsi la civilisation chrétienne dans notre pays lui doit encore davantage qu'on ne le pensait communément jusqu'ici.

Maxime REYMOND.

---

## LE CHATEAU DE GRUYÈRES ET SES PEINTURES MURALES

Dans ses *Vues classiques de la Suisse* <sup>2</sup>, Henri Zschokke nous fait le tableau suivant de Gruyères :

« Gruyères et ses environs, écrit-il, sont, à nos yeux, une  
» des contrées les plus gracieuses de la Suisse, surtout si  
» l'on arrive par Bulle, la ville la plus industrielle du canton.  
» Les plaines, parsemées de fermes à l'ombre des arbres  
» fruitiers, ne sont entourées que d'une ceinture de collines,  
» qui laisse voir les Hautes-Alpes dans l'éloignement. C'est  
» sur l'une des collines que s'élève, avec ses hautes tours,  
» le château des anciens comtes de Gruyères, et c'est  
» sur sa pente que la ville de ce nom est bizarrement sus-  
» pendue.

» Mais, pour laisser un libre champ à son imagination, il  
» est nécessaire de se tenir à distance. Vue de près, la ville,  
» avec ses cinquante maisons, n'est guère qu'un amas de  
» décombres.

<sup>1</sup> Quantin, le *Chapitre de Sens*, page 2.

<sup>2</sup> Carlsruhe. 1838, 2<sup>e</sup> vol., p. 99.

» Le sombre et vaste château de Gruyères, avec ses nom-  
» breuses tours et ses tourelles, avec ses murs de 14 pieds  
» d'épaisseur, avec ses parapets, ses mâchicoulis, ses cré-  
» neaux et ses autres moyens de défense, porte je ne sais  
» quoi de Vandale dans sa physionomie ; aussi la tradition  
» rapporte-t-elle qu'une horde de Vandales avait reçu ce pays  
» du roi Gundioc <sup>1</sup> dans le v<sup>e</sup> siècle. »

Nous sommes d'accord avec l'auteur Zschokke lorsqu'il dit que la bourgade de Gruyères est une bretèche où les maisons s'appuient les unes les autres pour ne pas dégringoler : l'édilité est, là-haut, chose inconnue. Mais c'est précisément à cause de sa vétusté que cette cité est intéressante à étudier. De loin, on la prendrait pour une des villes perchées des Apennins et perdue dans notre pays romand ; elle fait contraste ; elle est unique.

Lorsque vous suivez, depuis le hameau d'Epagny, la chaussée pavée de cailloux frustes qui s'élève jusqu'au Belluard, fortification qui défend la principale porte, on se trouve bientôt au milieu de l'unique rue composée de vieilles maisons aux toits surplombants. Toutes ont une vie plus ou moins longue et un style diversement mêlé, avec un air de campagne, quoique cachées derrière des remparts, qui sont très bien conservés.

C'est une rare et bonne chose que de trouver aujourd'hui une cité qui a un caractère. Jadis cela était commun, mais à présent que l'architecte et le maçon transforment l'habitation sans pitié, que le cordeau est souverain et ne respecte rien, c'est agréable de rencontrer encore un coin de terre qui parle avec attachement de son passé et sait y demeurer fidèle. Et voilà l'une des causes de la prédilection de l'artiste et de l'historien pour la cité de Gruyères. Elle n'offusque personne, elle héberge très convenablement ses

<sup>1</sup> Second des huit rois burgundes.

visiteurs et semble se réjouir de les voir se promener dans sa rue ; elle cherche à plaire à chacun.

Dans une description que nous nous réservons de publier plus tard, nous nous arrêterons plus longuement devant les curiosités que peut encore offrir Gruyères et qui révèlent tout un petit trésor. Nous dépouillerons en passant quelques extraits de ses archives qui sont intéressantes pour notre contrée romande. Aujourd'hui nous avons hâte de suivre le haut de la rue pour nous rendre au château, qui est situé sur le point culminant de la colline et qui, à son tour, est dominé par la pyramide de la Dent de Broc. Ce château, qui se détache avec tous ses détails d'une forêt sombre de la Dent de Broc, vous charme. On voit ici un tableau qu'on ne remarque pas ailleurs ; il reste encore aujourd'hui d'une impeccabilité moyenâgeuse.

Nous pénétrons dans la cour intérieure du château. Dans le coin, à droite, nous montons l'escalier en colimaçon qui conduit au premier et au second étage. Une armoirie sculptée dans la pierre orne la cage de l'escalier, au-dessus de la porte d'entrée. Ce sont les armes du comte Louis et de sa femme Claudine de Seyssel, en Savoie, qui ont rebâti ou tout au moins restauré presque entièrement le manoir vers l'année 1480, à la suite d'un incendie.

Au second étage se trouve la grande salle dite *des chevaliers* que nous nous proposons de visiter. Jadis, avant que le château devînt la propriété, le 5 décembre 1849, de la famille Bovy, de Genève, cette salle se trouvait dans un état délabré ; elle servait de bûcher et d'archives au tribunal du bailliage, puis de la préfecture de Gruyères.

La salle des chevaliers est décorée dans tout son pourtour de peintures représentant les scènes de l'histoire du comté et de ses souverains, ainsi que des légendes qui ont grandi comme du lierre autour du vieil arbre. Ces peintures ont été exécutées, il y a bien des années déjà, par Daniel Bovy,

élève de Ingres, Barthélemy Menn, Leleux, Baron, etc. Chaque peinture est expliquée par une légende et entourée d'une bordure de chardons, plante symbolique et héraldique de la famille. Des ornements se répètent au plafond, qui se divise en caissons, portant sur champ d'azur des arabesques d'argent et deux grues, oiseaux pareillement héraldiques.

La légende du premier tableau, près de la porte d'entrée porte :

« Comment Messire Gruyérius, chargé de riche butin, chevauchant à tout son ost. avec ses compagnons, s'arresta en ung pays moult plaisant et agréable et fust par luy le dit pays appelé Gruyères, d'une grue qu'il avoit tuée et faisoit porter fichée es fer de sa bannière. »

Ici, le peintre Bovy a usé du privilège que déjà Horace accorde aux peintres et aux poètes de puiser dans les fictions, de perpétuer les fables.

Nous savons qu'une végétation touffue de légendes et de traditions, entoure l'origine du comté de Gruyères et c'est l'une de ces traditions qui est ici le sujet du tableau. Par un anachronisme qui se répète dans l'une ou l'autre peinture, le leude Gruérius et ses compagnons à cheval ne portent pas le costume fruste des barbares des iv<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles, époque que la légende assigne comme date de leur arrivée dans le pays, et dont Sidoine Appolinaire nous a laissé une description : la tête nue, le corps couvert d'un vêtement de toile ou de peau et d'une courte tunique serrée au corps, les jambes absolument nues, de courts brodequins lacés, en peau garnie de son poil. Nous voyons, au contraire, tout un ost de chevaliers portant des lances avec de petites oriflammes, exactement comme celles des uhlans. Les chevaliers sont pesamment chargés d'une lourde armure bombée du xv<sup>e</sup> siècle dite Maximilienne. Les chevaux sont pareillement bardés d'une armure de tournoi. Un homme d'armes, entièrement couvert de sa cuirasse, au large jupon

de fer, précède le chef burgunde, Gruérius ; il porte au-dessus d'une bannière une grue énorme qu'on vient de tuer et qui sera choisie comme arme, car c'est un oiseau de bon augure. Gruérius, en costume d'un noble du xv<sup>e</sup> siècle, est debout dans un chariot, caisse ou tente roulante, couronnée par des arceaux supportant des rideaux d'un tissu quelconque. Deux vigoureux chevaux houchés et la tête protégée par des chanfreins, traînent le chariot. Des serviteurs ploient sous le faix des buires, des vases et des aiguières qu'ils emportent. Le paysage représente une vallée laissant à peine un passage. En somme, cette peinture ne nous paraît pas la plus heureuse.

Elle s'éloigne avec trop de fantaisie de l'époque où la scène se passe, à moins que le peintre ait voulu imiter certains artistes qui habillaient les prophètes de l'Ancien Testament en chevaliers du moyen âge avec un immense panache au casque.

L'histoire se tait sur les origines du comté et des comtes de Gruyères, et les documents manquent complètement à ce sujet. On peut tenter des inductions, recourir à des conjectures, mais on comprendra qu'il est difficile d'arriver à des résultats positifs et certains. Dans la recherche de ces origines, le professeur Hisely, un profond historien, qui a traité ce sujet<sup>1</sup> avec amour et zèle, s'est servi de tout ce qui, dans nos annales et dans celles des peuples voisins, pouvait lui fournir quelque lumière, et c'est à l'aide de ces données qu'il a construit l'édifice du passé, en partie du moins. Nous avouons que Hisely a fait preuve de beaucoup de pénétration dans la discussion des faits et des diverses hypothèses

<sup>1</sup> Les travaux d'Hisely sur le comté et les comtes de Gruyères ont été publiés dans les mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, Tomes IX, X, XXII et XXIII. Voir aussi le tome I<sup>er</sup> de cette collection. Consulter encore l'histoire de la famille de Gruyères par de Rod parue dans le vol. XIII<sup>e</sup> de la collection *Der Schweitzerische Geschichtsforscher*, 1847. Kuenlin. Dictionnaire du canton de Fribourg. *Die Schweiz in ihren Ritterbürgen*.

émises avant lui sur ce sujet, mais l'origine que lui-même assigne aux comtes, lesquels descendraient d'un représentant des rois de Bourgogne remplissant les fonctions de Gruer, qui était une juridiction, est-elle certaine ? Nous devons en douter : son système est très ingénieux, très possible, très rationnel ; mais en histoire, dit-on, ce qui est *possible* et *rationnel* n'est pas *vrai* pour cela seul. Il faut des preuves et non une simple possibilité pour établir l'existence d'un fait.

Hisely exhume, comme premier comte d'Ogo ou de Gruyère le nommé Turimbert, vivant dans la première moitié du x<sup>e</sup> siècle, un leude du roi de Bourgogne, Rodolphe I<sup>er</sup> <sup>1</sup>. C'est à l'occasion d'une charte de l'année 923, où le vénérable comte Turimbert échange une propriété sise à Riaz contre une dîme à Bulle, au profit d'une chapelle qu'il possède dans cette même villa de Riaz (*que decitur Roda*). Hisely suppose qu'il doit s'agir d'un comte d'Ogo, soit de Gruyère, encore qu'un siècle et demi le sépare du premier comte authentiquement connu de cette antique maison.

Dans l'acte en question, Turimbert n'est pas désigné comme comte d'Ogoz ou de Gruyère, il est vrai, ajoute Hisely, mais les historiens sont d'accord que c'est bien là le souverain de la contrée qu'arrose la Sarine. Cependant, il se trouve d'autres historiens non moins sérieux, entre autres le Dr Gisi, de Soleure, et feu Charles Morel, de Genève, qui n'admettent pas cette paternité. Le Dr Gisi, dans une suggestive étude sur le Comitat d'Ogoz, écrit que Turimbert semblerait être plutôt un comte de Vaud ou des Vaudois <sup>2</sup>.

Le baron de Gingins-La Sarraz a aussi écrit une non moins

<sup>1</sup> Mém. et doc., Sté d'hist. de la Suisse romande, X, p. 3 à 5.

<sup>2</sup> Observations onomastiques et historiques à propos de quelques chartes du X<sup>e</sup> siècle relatives au comte Turimbert. (*Anzeiger für Schw. Geschichte*, 1901, n<sup>o</sup> 2, par Charles Morel). *Anzeiger des Schw. Gesch.*, année 1884, p. 245 et suivantes, par le Dr Gisi.

suggestive étude sur ces temps éloignés, soit sur l'établissement des Burgundes dans la Gaule <sup>1</sup>, où il est question du *pagus* d'Ogo (*comitatus Grueria*). Il dit que ce *pagus* fut vraisemblablement assigné aux guerriers burgundes pour être partagé par lots (*sortes*) entre les chefs de famille. La tradition rappelée par le tableau que nous venons de décrire, aurait donc quelque lueur de vérité avec l'arrivée d'un chef burgunde qu'il représente.

La légende de la seconde peinture est :

« Comment le jeune comte de Gruyères, moult entreprenant et hardif, franchit à grand'peine l'estroit et aspre Pas de la Tine et descouvrit le Haut-Pays. »

C'est encore dans le domaine de la légende que le sujet de cette peinture a été puisé. Elle est due au pinceau alerte et séducteur de Barthélemy Menn, de Genève. C'est, à notre humble avis, avec la suivante, les meilleures peintures de la collection. Après tout, les traditions et les légendes ont du bon, puisqu'elles nous procurent de petits chefs-d'œuvre. En supposant même, ce qui n'est pas toujours juste, que les traditions ne soient d'aucun profit pour la connaissance du passé, nous devons nous souvenir que ce sont elles qui ont bercé notre jeunesse. Nous ne pouvons pas nous flatter de distinguer à une si grande distance comment nos contrées reçurent leurs premiers habitants, comment les choses se passèrent. Cependant, d'après ce que nous savons de l'histoire, il est permis de former quelques conjectures assez vraisemblables. Nous n'avons pas un grand effort d'imagination à faire pour nous figurer, par exemple, que la contrée de l'Ogoz, comme tant d'autres régions alpestres, se sont peuplées *insensiblement*, après de grands efforts : les torrents étaient nombreux et dévastateurs, les forêts plus étendues et plus enchevêtrées ; il a fallu des générations de bras maniant la cognée et la bêche pour mettre en culture les

<sup>1</sup> Turin; 1837.

terres en friche. Les plantureuses prairies, sur lesquelles sont disséminés nos villages et nos maisons de campagne, sont le résultat d'efforts de plusieurs siècles. Des colons, des esclaves peut-être, ont commencé cette œuvre <sup>1</sup>. D'où venaient-ils, quelle route avaient-ils suivie, quel événement les avait chassés presque dans des régions inhospitalières ? Ce sont là des problèmes dont la solution n'est pas facile, et, malgré les efforts d'une critique savante, tout n'y est pas encore devenu clair. Quelque déception que cause cette ignorance de nos origines, c'est beaucoup qu'on soit parvenu à jeter quelques clartés intermittentes sur des fables qui sont vieilles de tant de siècles et que nos pères ont docilement acceptées.

Feu l'abbé Gremaud, l'historien bien connu, après avoir énuméré les différentes découvertes de vestiges de stations romaines dans la Basse-Gruyère surtout, nous apprend que l'existence d'habitants dans cette contrée à l'époque burgunde, est constatée pour une localité dans l'acte de fondation de l'abbaye de St-Maurice d' Agaune, en 516 <sup>2</sup>. Le roi Sigismond, en dotant ce couvent, lui donne le domaine de Vuadens <sup>3</sup>, qui est peu éloigné de Gruyères.

L'existence de cette localité, à cette époque reculée, suppose nécessairement qu'elle n'était pas seule.

La légende du troisième tableau est :

<sup>1</sup> Notre pensée est conforme à celle énoncée par Bridel (Voir *Conservateur suisse*, année 1813, p. 400), lorsqu'il écrit : « On ignore également l'époque de la construction du château de Gruyères, l'origine de ses seigneurs et les premières causes de leur agrandissement, mais il paraît que leur puissance s'établit bien moins par la force que par l'agriculture, les défrichements et les diverses colonies de vassaux qu'ils établirent peu à peu dans les vallées de la Sarine, en remontant depuis leur château jusqu'à sa source aux frontières du Valais. »

<sup>2</sup> Vrai est-il qu'on accuse la charte de fondation du roi Sigismond comme suspecte ; le fait peut être vrai quant à la forme qu'on lui donne, mais les fondations qu'elle renferme sont vraies : le village de Vuadens a appartenu longtemps au monastère de St-Maurice.

<sup>3</sup> In pago Waldensi in fine Aventicensi seu Jurapensi alias curtes sic nuncupatas Muratum. Gremaud, *Mémorial de Fribourg*. Tome II., p. 338.

« Comment Messire Guillaume, comte de Gruyères, octroie gracieusement la charte de fondation de la très renommée abbaye de Rougemont. »

L'auteur de cette peinture est Henri Baron, elle est d'une belle composition : c'est une idylle du moyen âge.

Contrairement à la légende, Rougemont ne fut jamais une abbaye très renommée, mais seulement un humble Prieuré perdu dans les montagnes, ayant toujours eu une modeste existence. Ce prieuré dépendait de la célèbre abbaye des Bénédictins de Cluny. On fixe sa fondation de 1073 à 1080, date où le premier prieur de Rougemont, nommé Jean, vint prendre possession de cette maison fondée par le comte Guillaume de Gruyères avec Agathe son épouse, leurs fils et autres parents, sous le pontificat de Grégoire VII.

Nous ne possédons pas la charte de fondation proprement dite, scellée par le comte Guillaume et les siens. Peut-être que cet acte n'a jamais existé, car nombreuses sont les fondations qui ne sont basées sur aucun titre.

Le premier document qui révèle l'existence du prieuré de Rougemont avec accompagnement de nombreuses donations, est une charte ou plutôt une *pancarte*<sup>1</sup> du 1<sup>er</sup> août 1115.

Le prieur Christinus, du vivant du comte Guillaume I<sup>er</sup>, sachant par expérience que le régime féodal en cours est tracassier et instable dans ses donations ; voulant prémunir sa maison des coups qu'on pourrait lui porter et auxquels l'exposait le défaut de parchemin, s'en vint trouver l'évêque de Lausanne, Gérard de Faucigny, et le prier de confirmer les biens, droits, privilèges, immunités du prieuré de Rougemont. L'évêque de Lausanne acquiesça à la demande du prieur Christinus et scella la pancarte désirée. Toutefois cet

<sup>1</sup> On donne le nom de *pancarte* à une charte de fondation renfermant plusieurs donations faites par différentes personnes postérieurement à celle du fondateur principal.

acte nous manque encore, nous ne possédons qu'une copie vidimée déposant aux archives de Lausanne, mais qu'on peut croire authentique ; elle date du 11 août 1500, délivrée ainsi qu'il est dit en tête de la pièce par l'Official de la Cour épiscopale de Lausanne, au prieur Claude Marchandi, qui s'est présenté tenant en ses mains la charte de 1115, lettre en parchemin avec le sceau pendant sur cire blanche de Révérend Père en Christ Gérard, alors évêque de Lausanne; entière, non altérée et n'ayant rien de suspect.

L'humble prieuré de Rougement subit bien des vicissitudes jusqu'à sa suppression, en 1555-56, après le partage du comté de Gruyère entre Fribourg et Berne. Déjà, dans une relation de l'année 1272, des Visites du Père Dunkett, il est dit que la maison est chargée de dettes. Le prieur demeure à Payerne. Il y a deux moines qui ne possèdent pas même les choses nécessaires à leur subsistance. Enfin, le lieu a presque été détruit par suite des guerres : *Fere destructus est locus propter guerras.*<sup>1</sup>

Aujourd'hui, de la fondation du comte Guillaume, il n'existe plus qu'une partie de l'ancienne chapelle du prieuré transformée en temple. Le peu qu'il reste de ces vieux témoins est encore intéressant à étudier.

(A suivre.)

Fr. REICHLIN.

---

### Société Vaudoise d'Histoire et d'Archéologie.

---

La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie a tenu, lundi 7 novembre, après midi, dans la chapelle de la cathédrale, une très intéressante séance, consacrée exclusivement à notre édifice national.

Comme prélude à cette séance, M. Albert Harnisch, l'excellent organiste de la cathédrale, a fait valoir les multiples ressources de

<sup>1</sup> On a lieu de croire que cette guerre qui a désolé jusqu'à la haute vallée de la Sarine, est celle soutenue par Pierre de Savoie contre Rodolphe d'Habsbourg et qui se termina vers 1282.